

## LE SACERDOCE UNIVERSEL

### Une contribution de Jean-Denis Kraege

Très fréquemment on confond sacerdoce universel et système presbytéro-synodal (*voir fiche presbytero-synodal*). Un lien peut certes être établi entre eux. Ils ne désignent pourtant pas la même réalité. Le système presbytéro-synodal qualifie une manière d'organiser certaines Eglises. Le sacerdoce universel concerne la relation de tous les croyants à Dieu.

Le sacerdoce universel est fondé sur un certain nombre de textes bibliques affirmant que les croyants sont un peuple de prêtres (par ex. : Exode 19,6 ; I Pierre 2,5 & 9 ; Apocalypse 1,6). Le prêtre est, dans le monde religieux en général, un intermédiaire entre les humains et la divinité. En affirmant que le peuple de l'Eglise est un peuple de prêtres, les textes néotestamentaires affirment qu'il n'est pas d'intermédiaire nécessaire entre les humains et Dieu tel que révélé en Jésus-Christ. Il n'est en tous les cas pas d'autre intermédiaire nécessaire que Jésus-Christ : « Il y a un seul Dieu et aussi un seul intermédiaire entre Dieu et les humains, l'humain Jésus-Christ... » (I Timothée 2,5). En ce sens le Christ est le seul prêtre et nous sommes tous « laïcs ».

Affirmer que tous les croyants sont prêtres ou que Jésus est le seul prêtre revient au même ! Dans un cas comme dans l'autre, la distinction entre certains humains qui seraient prêtres et d'autres laïcs est abolie. Tous ont accès à la vérité de vie révélée en Jésus-Christ. Tous peuvent adresser directement leurs prières à Dieu. Toutes les distinctions qui peuvent être opérées entre membres d'une Eglise ne le sont que du point de vue administratif. Si certains sont seuls habilités à prêcher et/ou à administrer les sacrements, ce n'est qu'une mesure visant à garantir le bon ordre dans l'Eglise. Si un ministre vient à faire défaut, rien n'empêche un non-ministre d'apporter la prédication, d'administrer baptême ou Cène.

Quel lien y a-t-il dès lors entre sacerdoce universel et système presbytéro-synodal ? Remarquons d'abord qu'historiquement parlant, pendant des siècles, les Eglises réformées ont tenu au sacerdoce universel tout en étant organisées de manière très cléricale. Etait-on alors inconséquent avec l'affirmation du sacerdoce universel ? Pas nécessairement ! les « clercs », c'est-à-dire les pasteurs, pouvaient s'y considérer comme des prêtres (ou des laïcs!) comme les autres. On peut toutefois douter, dans une Eglise où les ministres sont seuls à détenir de fait le pouvoir, que ces ministres soient conscients de n'être devant Dieu que des laïcs comme les autres. On peut aussi douter que, dans une Eglise cléricale, les « laïcs » pensent avoir les mêmes droits – organisation et bon ordre dans l'Eglise mis à part – que les « permanents » de leur Eglise.

C'est là l'une des raisons pour lesquelles le système presbytéro-synodal possède une grande valeur non seulement organisationnelle, mais aussi spirituelle. Il est un constant rappel aux ministres comme aux non-ministres que tous ont devant Dieu même valeur, mêmes droits, même liberté de conscience, même possibilité d'accéder à la vérité des textes bibliques et au travers d'eux à la vérité de vie révélée en Jésus...